



GROUPE SANTÉ DEVONIAN INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DEVONIAN NOMME DENNIS TURPIN AU POSTE DE CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE ET ANNONCE L'ATTRIBUTION D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

QUÉBEC, Québec, 2 février 2026 – Groupe Santé Devonian Inc. (« **Devonian** » ou la « **Société** ») (TSXV: **GSD**; OTCQB: **DVHGF**) une société au stade clinique axée sur le développement de solutions uniques pour les maladies fibro-inflammatoires, est heureuse d'annoncer la nomination de Dennis Turpin à titre de chef de la direction financière de la Société, avec prise d'effet dès aujourd'hui. M. Turpin siège actuellement au conseil d'administration de la Société et continuera d'y siéger. Avant sa nomination à titre de chef de la direction financière, il occupait également le poste de président du comité d'audit, fonction qui sera désormais assumée par M. Pierre Labbé.

M. Turpin est un cadre chevronné et comptable professionnel agréé (CPA) possédant une vaste expérience en finance, en transactions sur les marchés des capitaux, en développement des affaires ainsi qu'en fusions et acquisitions, dont plus de 25 ans dans l'industrie biopharmaceutique.

« Je suis heureux d'accueillir Dennis et je suis convaincu qu'il contribuera à renforcer notre approche de gestion, à diversifier nos perspectives, à bonifier notre expertise collective et à guider le développement de Devonian », a déclaré le D^r André P. Boulet, Ph. D., chef de la direction.

M. Turpin remplacera Viktoria Krasteva, qui demeurera au sein de la Société et contribuera à assurer une transition harmonieuse jusqu'au 27 février 2026. Le conseil d'administration tient à remercier Mme Krasteva pour sa contribution à la Société et lui souhaite le meilleur succès dans ses projets futurs.

Un total de 25 000 options d'achat d'actions a été attribué à M. Turpin. Ces options sont exerçables immédiatement et peuvent être exercées à un prix de 11,50 \$, pour une période de 10 ans suivant la date d'attribution.



Mise à jour concernant l'attribution d'options

La Société souhaite également corriger le communiqué de presse diffusé le 19 décembre 2025 concernant l'attribution de 2 948 056 options d'achat d'actions à des administrateurs et à un consultant de la Société, ainsi que l'attribution additionnelle de 385 950 options d'achat d'actions à des employés et de 100 000 options d'achat d'actions à un consultant en recherche et développement. Conformément aux modalités du régime d'options d'achat d'actions, le prix d'exercice des options d'achat d'actions ne peut être établi à un prix inférieur au cours des actions ordinaires à la clôture des opérations à la bourse le jour de négociation précédant immédiatement la date d'attribution. Par conséquent, le prix d'exercice précédemment divulgué à 0,18 \$ a été corrigé à 0,19 \$, soit le cours applicable à la clôture des opérations à la bourse le jour de négociation précédant immédiatement la date d'attribution. Toutes les autres modalités des attributions d'options d'achat d'actions demeurent inchangées.

À la suite du regroupement d'actions complété par la Société le 22 janvier 2026, selon un ratio d'une action ordinaire post-regroupement pour chaque 60 actions ordinaires pré-regroupement, les options d'achat d'actions décrites ci-dessus ont été automatiquement ajustées conformément aux modalités du régime d'options d'achat d'actions de la Société. Par conséquent, chaque bloc de 60 options pré-regroupement représente maintenant une option post-regroupement, et le prix d'exercice corrigé de 0,19 \$ par action a été ajusté à 11,40 \$ par action sur une base post-regroupement. Le nombre d'options a été arrondi à l'entier inférieur afin de permettre au détenteur d'acquiescer uniquement un nombre entier d'actions ordinaires lors de l'exercice des options.

À propos de Devonian

Groupe Santé Devonian Inc est une société pharmaceutique au stade clinique spécialisée dans le développement de médicaments destinés au traitement de diverses maladies auto-immunes fibro-inflammatoires, au moyen d'approches thérapeutiques novatrices visant à répondre à des besoins médicaux non comblés. La stratégie principale de Devonian consiste à développer des médicaments sur ordonnance pour le traitement de maladies auto-immunes fibro-inflammatoires, notamment, sans s'y limiter, la dermatite atopique, la radiodermite et la colite ulcéreuse.

Devonian participe également au développement de produits cosméceutiques à forte valeur ajoutée en s'appuyant sur la même approche exclusive que celle utilisée pour ses produits pharmaceutiques. La Société détient aussi une filiale de commercialisation, Altius Healthcare S.E.C., axée sur la vente de produits pharmaceutiques sur ordonnance au Canada, en vertu de licences accordées par des sociétés pharmaceutiques de marque.

Groupe Santé Devonian Inc. a été constituée en 2015 et a son siège social au Québec, Canada, où elle possède une installation d'extraction à la fine pointe de la technologie. Devonian est une



société cotée à la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** ») (**TSXV : GSD**) et est actuellement négociée sur le marché OTCQB Venture (**OTCQB : DVHGF**).

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.groupe-devonian.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse, à l'exception des énoncés de faits historiques, y compris, sans s'y limiter, ceux portant sur les effets et le calendrier prévus du regroupement proposé; la fourchette attendue du ratio de regroupement; le cours de négociation anticipé des actions ordinaires après le regroupement; l'impact potentiel du regroupement sur l'intérêt des investisseurs et la liquidité; la capacité de satisfaire aux exigences de prix minimum ou à d'autres exigences d'inscription des bourses américaines et d'autres bourses; le nombre prévu d'actions ordinaires en circulation à la suite de la réalisation du regroupement; le calendrier du regroupement; les impacts sur le cours de négociation perçu après le regroupement; l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (TSXV); la capacité de la Société à demeurer conforme aux exigences réglementaires à la suite du regroupement; et, de façon générale, le paragraphe « À propos de Devonian » ci-dessus, lesquels décrivent essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »), et reposent sur des attentes, des estimations et des projections établies à la date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs peuvent généralement être repérés par l'utilisation de termes tels que « entend », « croit », « s'attend à », ou des variantes de ces termes et expressions (y compris leurs formes négatives ou grammaticales), ou par des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient », « devraient », « seraient » ou « seront » réalisés, survenir ou atteints.

Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la Société à la date à laquelle elles sont formulées, sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses pourraient s'avérer inexactes. Bon nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent influencer directement ou indirectement sur les résultats réels et pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que ces hypothèses se révéleront exactes ni que les énoncés prospectifs se concrétiseront, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes inhérents, tant généraux que spécifiques, et il existe des risques que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas l'expérience



future. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de présenter des renseignements concernant les attentes et les plans de la direction à l'égard de l'avenir. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés prospectifs, car divers facteurs de risque importants et événements futurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des croyances, plans, objectifs, attentes, anticipations, estimations, hypothèses et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont visés par les présentes mises en garde ainsi que par celles contenues dans les autres documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre les événements réels ultérieurs et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Ni la Bourse ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

PERSONNE-RESSOURCE :

Groupe Santé Devonian Inc.

D^r André Boulet, Ph. D.

Président et chef de la direction

Téléphone : 450 979-2916

Adresse courriel : investors@groupe-devonian.com